

À l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, la commissaire européenne chargée de la Coopération internationale s'inquiète de l'accroissement des crimes commis à l'encontre de ces professionnels.

La Journée mondiale de l'aide humanitaire, célébrée aujourd'hui, est l'occasion de rendre hommage aux travailleurs humanitaires. Les inondations qui frappent le Pakistan montrent toute l'importance de leur action. Mais on en oublie qu'ils risquent souvent leur vie pour sauver celle de personnes ayant besoin d'une assistance, particulièrement dans les zones de conflit. Saviez-vous que, l'an dernier, il y a eu plus de morts parmi les travailleurs humanitaires que dans les rangs des forces des Nations unies chargées du maintien de la paix ? En l'espace d'une décennie, le nombre d'hommes et de femmes ayant perdu la vie lors de missions humanitaires sur le terrain a triplé (passant de 30 à 102 personnes entre 1999 et 2009) et le nombre d'enlèvements est passé de 20 à 92.

Depuis que j'ai pris mes fonctions en février dernier, je me suis rendue dans de nombreux endroits où des personnes s'exposent au quotidien à des risques pour leur propre sécurité. En juin, je suis allée au Darfour, endroit considéré comme relativement sûr pour les travailleurs humanitaires. Deux jours après ma visite, deux d'entre eux étaient enlevés, dans leurs propres locaux. Heureusement, ils ont été relâchés depuis lors.

« Ne tirez pas, je suis un travailleur humanitaire ! »

Mais l'épilogue est parfois tragique. Il y a quinze jours, huit travailleurs humanitaires étrangers ont été sauvagement assassinés en Afghanistan. Plus tôt cette année, six humanitaires ont trouvé la mort au Pakistan dans un autre attentat commis de sang-froid. Ces professionnels ne sont pas morts pour avoir fait preuve d'imprudence. La triste vérité est qu'ils sont devenus des cibles choisies à dessein et que ce phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur.

Traditionnellement, la protection de base des travailleurs humanitaires dépendait de leur « acceptation » par les belligérants, ainsi que de la stricte application des principes humanitaires de neutralité, d'indépendance et de non-discrimination. Cette acceptation est, toutefois, de plus en plus contestée dans les conflits actuels.

Dans certains cas, les travailleurs humanitaires sont pris pour cibles parce qu'ils sont considérés comme des témoins gênants des atrocités perpétrées à l'encontre des civils, comme par exemple dans l'est de la République démocratique du Congo. Parfois, ils sont visés dans le cadre d'un programme politique ou idéologique, comme en Afghanistan. L'enlèvement de travailleurs humanitaires est également devenu une activité lucrative dans certains endroits.

Quelles que puissent être les raisons sous-jacentes, ces actes ne font pas que nuire terriblement aux personnes - les travailleurs visés et les personnes qu'ils secourent -, ils érodent aussi notre confiance dans les valeurs universelles que sont l'humanité et la solidarité - indé-

pendamment de toute considération religieuse, culturelle, raciale ou politique. Les endroits les plus dangereux pour le personnel humanitaire, tels que l'Afghanistan, la Somalie et le Soudan, sont en fait aussi ceux où les besoins humanitaires sont les plus grands. Les travailleurs sont souvent en proie à un dilemme déchirant : maintenir une assistance humanitaire vitale pour les victimes ou protéger leur propre vie ?

C'est la raison pour laquelle nous devons exprimer à ces travailleurs plus que notre sympathie et notre admiration pour leur dévouement et leur courage. Nous leur devons de mener une action déterminée au ni-

tien politique, technique et financier à nos partenaires humanitaires (agences onusiennes, Croix-Rouge/Croissant-Rouge, ONG).

Nous mettons tout en œuvre pour promouvoir l'adoption de mesures préventives, telles que la diffusion du droit humanitaire international parmi les parties en conflit ou la signature de protocoles de sécurité, et nous continuerons à le faire. Mais si des crimes sont commis à l'encontre des travailleurs humanitaires, nous devons soutenir l'adoption de mesures punitives fermes. L'assassinat de travailleurs humanitaires est un crime de guerre selon les conven-

« En septembre, l'UE présentera, lors de l'assemblée générale des Nations unies, un projet de résolution sur la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations unies »

veau international pour changer les statistiques et la réalité d'un des métiers les plus dangereux du monde. En tant que donatrice d'aide humanitaire et actrice politique de premier plan, l'Europe a l'intention d'assumer pleinement ses responsabilités.

En septembre, l'UE présentera, lors de l'assemblée générale des Nations unies un projet de résolution sur la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations unies. Nous œuvrerons avec les autres parties à la négociation afin que le niveau d'adhésion à cette résolution des Nations unies soit le plus élevé possible et pour que cette résolution produise ses effets sur le terrain. Nous étendrons notre sou-

tions internationales. La punition des actes criminels perpétrés à l'encontre du personnel humanitaire doit donc prendre la forme d'un acte de justice, et servir aussi de puissant instrument de dissuasion dans la lutte contre l'impunité.

Une grande banderole sera déployée aujourd'hui sur le bâtiment de la Commission européenne à Bruxelles pour marquer le début d'une campagne européenne de sensibilisation baptisée « Ne tirez pas ! Je suis un travailleur humanitaire ». Le message est aussi simple que fort : nous ne pouvons pas laisser les travailleurs humanitaires se faire tuer, car avec eux c'est aussi la confiance et l'espoir en l'humanité qui s'éteindraient. Ne tirez pas ! Nous sommes des travailleurs humanitaires.